UNION DEPARTEMENTALE FO DE SAVOIE

Il n'y a aucun problème de financement de nos retraites !

Les Projections virtuelles du gouvernement :

Depuis 2 ans le gouvernement nous arrose de projections du Conseil d'Orientation des retraites qui se contredisent les unes après les autres :

- En 2016, le Conseil d'Orientation des Retraites envisageait **un retour à l'équilibre** dès 2020.
- 3 ans après, **le gouvernement commande** un rapport pour novembre 2019 pour nous présenter un « râteau » de **8 à 17 milliards de déficit** pour 2025.

On est passé de : « aucun problème financier sur les retraites » à :

- ***Au mois de juin 2019 : «il y a un petit problème ».***
- ***Et subitement, au moment où il va y avoir une mobilisation des salariés pour défendre leurs retraites, c'est la catastrophe financière !***

Les retraites du privé :

On ne tient compte que des 25 meilleures années, les 17 mauvaises peuvent entrées en compte pour l'acquisition de trimestre, mais sont écartées pour la moyenne. Puis on ajoute le montant des régimes complémentaires. Le taux de réversion est de 75 % pour un salarié non-cadre.

Les retraités du public :

On tient compte de 75% du salaire des 6 derniers mois sans les primes (elles ne comptent que pour 10 %). Le taux de réversion, pour un agent de catégorie B est de 64 %.

Les agents de la fonction publique territoriale et hospitalière représentent 56 % des effectifs des 3 fonctions publiques. La moyenne de **leur retraite est de 1258 euros.**

Le gouvernement a décidé de se préoccuper du sort des femmes ?

En 2016, la pension moyenne de droit direct s'élève à 1 065 euros par mois pour les femmes et à 1 739 euros pour les hommes. La pension moyenne des femmes est inférieure de 40 % à celle des hommes. Cet écart est dû aux carrières difficiles des femmes. Le congé parental, le temps partiel subit et les écarts de rémunération en sont les principales causes. La maigre retraite des femmes est la conséquence de ces injustices. On ne pourra pas rétablir l'équilibre Homme/Femme sans s'en prendre à ces causes-là !

« Enfumage » du gouvernement : Les régimes spéciaux déséquilibrent le système…

La réalité est que certains régimes spéciaux sont excédentaires de plusieurs milliards (Avocats 7Mds, Pilotes de lignes 3Mds et bien d'autres…) et les ceux que l'on montre du doigt ne représentent que 2 % du montant total, 0.3 % du PIB ! On nous occupe avec rien.

La retraite par points.

Tout le monde va acheter des points à 10 euros le point par une cotisation de 28 % sur les salaires.
Nous les revendrons 0,55 ct.

Exemple sur un salaire brut de 2000 euros :

- 11 % part salariale = 220 euros
- 17 % part employeur = 340 euros
  TOTAL : = 560 euros

A 10 euros le point, cela donne droit à 56 points que nous revendrons en 2025 à 0,55 euros = 30,80 euros de retraite.

C'est l'Etat qui fixe le prix d'achat et c'est l'inflation qui fixe le prix de vente. Exit les partenaires Sociaux.

2 paramètres :

- **Le gouvernement n'a qu'un seul objectif, bloquer le montant versé aux anciens travailleurs à 14 % du Produit Intérieur Brut de la France.**
- **Le nombre de retraités augmente.**

Conclusion : En bloquant la dimension du gâteau, les parts seront inévitablement plus petites.

Comment ? Tout simplement, en augmentant le prix d'achat du point en même temps que le prix à la revente, le gouvernement maitrise la dimension du gâteau.

3 Solutions :

Si le gouvernement veut maintenir le montant des retraites à l'équilibre, étant donné que le nombre de retraités augmente, il n'y a que 3 solutions.

- Augmentation de l'âge moyen de départ, en retardant le moment des versements tout en continuant à prélever des cotisations.
- Maîtriser par la baisse du montant de la pension moyenne malgré l'augmentation du nombre de retraités.

Ce sont les 2 solutions que le rapport Delevoye retient !

Il y en a pourtant une autre pour conserver notre système :

- ***Augmenter le taux de prélèvement salarial et employeur.***
  - *Il y a 26,6 Millions de salariés et 1024 Milliards en salaire versés.*

*0,5 % de cotisation salariale et 0,5 % employeur génèreraient **10 Milliards de cotisations supplémentaires.***
Qui d'entre nous refuserait de cotiser 10 euros sur un salaire brut de 2000 euros pour garantir notre taux de réversion ? Mais cela, pas plus les employeurs que le gouvernement, ne le souhaitent.

Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune urgence à se précipiter !

Il existe des réserves dont on ne nous parle surtout pas.

- Nous avons 151 milliards de réserve dans les caisses de retraites.
- La CADES (La Caisse d'amortissement de la dette sociale crée en 1996) générera 24 milliards par an à partir de 2024.
- Le système était à l'équilibre en 2017 et le déficit annoncé pour 2019 serait de l'ordre de 3 à 4 milliards.

Les réserves représentent 40 ans d'avance !

Le prélèvement de la CADES, de 24 Milliards après 2024, nous permettrait même une meilleure redistribution.

Le tout est de savoir dans quelle société veut-on vivre ?

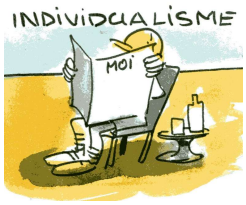

Celle du chacun pour soi,

ou celle de la solidarité Intergénérationnelle

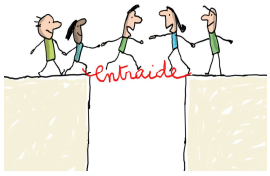

Union Départementale FORCE OUVRIERE DE LA SAVOIE – Maison des syndicats
77 Rue Ambroise Croizat – 73000 CHAMBERY – Tèl : 04.79.69.24.87 – Email : pierre.didio@fo-savoie.fr

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins le 6/12/2019